

01

Guide Pratique Étape par Étape pour produire les HNO et HRP 2024

Cycle de programme humanitaire 2024

Mai 2023



Humanitarian
Programme
Cycle 2024

Table des matières

- 03 Introduction**
- 05 Aperçu du processus**
- 06 Étape 1:** Convenir de la portée de l'analyse et de l'approche d'établissement des coûts
- 08 Étape 2:** Effectuer un examen des données secondaires : analyser les tendances, identifier les opportunités d'analyse conjointe avec les acteurs du développement/ de la paix et identifier les lacunes dans les données
- 09 Étape 3:** Planifier et collecter les données primaires (le cas échéant)
- 10 Étape 4:** Effectuer une analyse intersectorielle conjointe des besoins
- 12 Étape 5:** Définir la portée du HRP et formuler les objectifs initiaux
- 14 Étape 6:** Effectuer une analyse de la réponse
- 16 Étape 7:** Finaliser les objectifs et les indicateurs associés
- 18 Étape 8:** Formuler des projets/activités et estimer le coût du plan de réponse
- 20 Étape 9:** Publier le Plan de Réponse Humanitaire
- 22 Étape 10:** Finaliser le plan de suivi
- 24 Étape 11:** Effectuer un examen après action

- 25 Annexes**
- 25** Glossaire
- 35** Matrice des rôles et responsabilités
- 44** Aperçu humanitaire mondial 2024 : Chronologie

Pour plus d'informations, veuillez contacter :
Service de l'évaluation, de la planification et du suivi, OCHA,
apmb@un.org Palais des Nations, 1211
Genève, Suisse Tél. : +41 22 917 1690

Les désignations employées et la présentation des éléments de cette publication n'impliquent l'expression d'aucune opinion de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies concernant le statut juridique d'un pays, territoire, ville ou région ou de ses autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites.

Introduction

Ce document donne un aperçu des principales étapes de l'élaboration de l'aperçu des besoins humanitaires et du plans de réponse humanitaire, dans le cadre du Cycle de Programme Humanitaire (HPC). Il doit être lu en parallèlement :

- Aux modèles annotés des [Aperçu des besoins humanitaires \(HNO\)](#) et Plan de Réponse Humanitaire (HRP), qui indiquent quelles informations doivent être présentées et comment le faire ;
- Aux guides complémentaires du [HPC 2024 Facilitation Package \(Complementary guidance\)](#), qui donne des informations approfondies sur « quels » éléments et « comment ».

Les étapes réaffirment la séquence des premiers segments du HPC, l'analyse des besoins informant directement les décisions sur la réponse et le suivi, que ce soit pour la préparation de nouveaux plans ou l'ajustement des plans existants. Les étapes de production des HNO et des HRP ont une raison d'être et ne peuvent pas être sautées. Cependant, la profondeur du travail à chaque étape doit être adaptée aux réalités de l'environnement opérationnel et des capacités.

Réformer le HPC

Dans son plan stratégique, OCHA a fait de la réalisation d'une « réponse humanitaire cohérente centrée sur les personnes, spécifique au contexte, contribuant à la résilience des communautés et promouvant des résultats concrets en matière de protection » une priorité. La réforme du HPC est essentielle à la réalisation de cette transformation. Les efforts de réforme du HPC ont commencé par l'allègement du HPC 2023, avec des conseils fournis aux bureaux de pays pour rationaliser la production du HNO et du HRP :

- Analyse et planification : adoptez une approche « good enough » dans les contextes pauvres en données
- Documents de résultats raccourcir les narratifs en se concentrant sur les chiffres, les cartes de sévérité et les principaux résultats
- Mettre l'humain au centre - donner la priorité aux consultations avec les personnes affectées avant les préparatifs du HNO/HRP

D'autres consultations sont en cours pour répondre aux préoccupations liées à la complexité, aux efforts pour mener le processus et à d'autres défis.

De nombreuses solutions sont intégrées cette année au HPC Facilitation Package pour alléger le processus :

- Les instructions pour produire le HNO et HRP sont intégrées dans des modèles annotés plus rationalisés.
- Documents HNO et HRP plus courts
- Des méthodes plus simples par exemple l'introduction du nouveau cadre [d'analyse conjoint et intersectoriel \(JIAF 2.0\)](#)
- Nouvelle méthodologie à venir pour la Revue Qualité des HNOs et HRP.

Garantir une réponse humanitaire fondée sur des principes

Ce document fait écho aux engagements globaux pris lors du Sommet humanitaire Mondial, et du Grand Bargain, et par l'IASC, son et le Secrétaire Général. Il réaffirme [l'Appel à l'Action](#) pour garantir une réponse humanitaire fondée sur des principes qui placent la protection au centre de l'agenda humanitaire, promeut l'égalité des sexes, s'attaque aux inégalités et à l'exclusion, et s'aligne sur les [Objectifs de développement durable 2030](#).

Lier l'action humanitaire à la gestion des risques et à l'agenda paix-développement

Ces dernières années, la préparation aux situations d'urgence et l'action précoce ou anticipée ont fait l'objet d'un regain d'attention, reconnaissant l'importance d'atténuer ou d'éviter les crises lorsque cela est possible, et servant de lien important avec les interventions en faveur du développement et de la paix.

[Le kit de préparation aux situations d'urgence du Comité permanent interorganisations \(IASC\)](#) est un guide technique succinct, étape par étape, destiné aux pays ne participant pas à un plan de réponse humanitaire (HRP). Il vise à soutenir le développement ou le renforcement des mesures de préparation afin de garantir que les équipes nationales sont prêtes, sur le plan opérationnel, à mettre en œuvre des activités pour faire face à de nouvelles crises ou à une escalade des crises. En outre, en mars 2021, l'UNISDR a élaboré une [liste de contrôle](#) (Checklist) pour soutenir l'intégration des considérations relatives aux risques de catastrophe dans les HRP.

Au moment du lancement du HPC dans chaque pays, il convient d'identifier les liens entre les plans d'intervention

d'urgence, les mesures d'urgence et d'anticipation, les bilans communs de pays (CCA), le cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF), les plans des gouvernements et des institutions financières internationales, ainsi que d'autres analyses et plans pertinents axés sur le développement.

Les dates et l'état d'avancement de la préparation et de la finalisation du CCA, de l'UNSDCF et d'autres plans éventuels doivent être mentionnés dès le départ afin d'identifier les possibilités de :

1. partager les données et les analyses avec des avantages mutuels sur la profondeur de l'analyse des besoins, en particulier l'analyse causale,
2. aligner la réponse humanitaire avec d'autres réponses en cours ou planifiées pour éviter la duplication et identifier les zones/groupes pour lesquels les réponses de développement peuvent être plus appropriées.

Organisation du document

Le document se compose de **trois sections principales**.

1. Présentation du processus

La vue d'ensemble du processus présente une chronologie indicative de l'élaboration du HNO et du HRP, ainsi que les dates clés associées à l'Aperçu Humanitaire Global (GHO). Il fournit en outre un résumé de chacune des étapes du HPC.

Des informations plus détaillées sur la facilitation, les conseils techniques et le "comment faire" sont disponibles dans les [documents d'accompagnement](#) de celui-ci. Il est important de noter que les étapes ne sont pas toujours linéaires, bien que pour des raisons de simplicité elles soient présentées comme telles, et que chaque pays ne suivra pas le même calendrier. Ce que nous fournissons est illustratif et il est attendu que l'équipe de chaque pays le modifiera en fonction de sa situation et de son contexte uniques.

2. **Le glossaire** fournit des définitions des principaux termes et de la terminologie que l'on trouve dans le document.

3. **Les annexes** comprennent une matrice des activités clés, des rôles et des responsabilités des différents acteurs impliqués dans le CHP.

Dans les pays comptant une population de réfugiés, un chapitre spécifique sur les réfugiés, dirigé par le HCR, devrait être inclus conformément à la [note conjointe OCHA/HCR de 2014](#).

Process Overview

05



Étape 1

Convenir de la portée de l'analyse et de l'approche d'établissement des coûts

HNO

HRP

Calendrier indicatif Juin 2023

Activité clé 1 Atelier de lancement HPC initial

Intervenants clés

Groupe de coordination intercluster (ICCG), parties prenantes de la planification et de la programmation du cluster/ secteur, GI/données, analystes, experts en la matière¹

Principaux résultats

- Présenter les mises à jour du HPC 2024 et expliquer la relation entre le HPC, les plans de développement et le GHO de 2023
- Convenir des délais, des rôles et des responsabilités du HPC, de la manière de s'engager avec les acteurs du développement, des processus (par exemple sousnationaux), des rôles, des responsabilités, de l'approche de l'engagement communautaire, de l'inclusivité et des modalités
- Il est fortement recommandé de mettre en place une équipe d'analyse comprenant une expertise en matière de genre pour mener l'analyse intersectorielle des besoins.
- Passez en revue les réalisations et les défis de l'année dernière et discutez de la façon dont le contexte a modifié
- Consolider et cartographier les informations sur les activités de collecte de données achevées et/ou prévues
- Convenir de la manière dont l'analyse des risques sera incluse²
- Convenir de la portée de l'analyse HNO pour les zones géographiques concernées et des groupes de population en fonction de ce que l'on sait du contexte de la crise, des chocs et des impacts
- Décider de la méthodologie d'établissement des coûts pour le HRP

Activité clé 2 Consultations infranationales (le cas échéant)

Principaux résultats

- Examiner les recommandations de l'atelier national sur le HPC
- Obtenir des contributions sur la portée de l'analyse et la réponse, les questions clés, les données et informations requises
- Engager les ONG locales, les organisations communautaires et les acteurs communautaires

Activité clé 3 Approbation HCT

Principaux résultats

- Présenter la portée convenue de l'analyse pour le HNO, l'analyse initiale et l'approche d'établissement des coûts du HCT pour approbation.

¹ Dans les pays où il n'existe pas de ICCG, on suppose qu'un organe de coordination remplissant une fonction similaire sera utilisé ou établi pour soutenir ce travail. L'organe de coordination devrait inclure des experts en la matière connaissant les considérations de genre, l'inclusion du handicap, la coordination des transferts monétaires, etc.

² Veuillez vous reporter aux orientations sur [l'analyse des risques et les projections](#) et le [dossier de préparation aux interventions d'urgence](#).

1.1

Définir la portée de l'analyse pour le HNO, en fonction du contexte de crise et élaborer un plan d'analyse pour répondre aux questions clés nécessaires pour éclairer la planification et la prise de décision

De quoi s'agit-il et pourquoi est-ce important ?

Le HNO applique un cadre d'analyse pour faciliter la réflexion systématique en identifiant les données et informations requises, comment les organiser et leur donner un sens, et les processus pour parvenir à un consensus. Le nouveau [Cadre d'analyse intersectorielle conjoint \(JIAF\) 2.0](#) alimente le HNO.

Définir la portée de l'analyse nécessite de décider quelles informations sont les plus pertinentes pour l'analyse, informant ainsi les informations essentielles à collecter et à examiner, dans le but de parvenir à un consensus sur les caractéristiques globales et les mesures clés de la crise, et comment la population est affecté, où et pourquoi.

Les considérations clés pour définir la portée de l'analyse comprennent :

- Qu'est ce qui a changé dans le contexte humanitaire, y compris l'environnement/les risques de protection,³ ?
- Quelles zones géographiques sont concernées par la crise ?
- Comment les différents groupes de population sont-ils exposés à différents chocs et risques ?
- Quelles preuves humanitaires clés sont nécessaires pour étayer l'analyse ?
- À quel niveau (c'est-à-dire ménage, communauté, individu) l'analyse est-elle faisable et les données disponibles ?
- Comment les populations affectées seront-elles impliquées, y compris les populations difficiles à atteindre ?
- Existe-t-il des capacités appropriées et suffisantes disponibles (IMO, analystes, spécialistes de la redevabilité et de l'inclusion, et coordinateurs, au niveau de l'agence, du secteur/cluster et d'OCHA) pour soutenir le processus HNO ?

Le champ d'application sert de base et informe le plan d'analyse HNO, qui comprend :

- Brève justification pour se concentrer sur les emplacements géographiques.
- Étapes, rôles et responsabilités avec des délais pour les conclusions analytiques.
- Informations sur la consolidation et la cartographie des activités de collecte de données.
- La portée, les objectifs, la méthodologie, la couverture, les preuves clés, le calendrier de la collecte, du traitement et de l'analyse des données.

1.2

Décider de [la méthode d'établissement des coûts pour 2024](#)

- Bien que l'établissement des coûts ne fasse pas partie du plan d'analyse et de la portée initiale, il s'agit d'un élément essentiel de la planification. Comme certains éléments de chiffrage peuvent prendre du temps, il est avantageux pour les partenaires (clusters et organisations opérationnelles) d'avoir un accord ICCG / HCT au début du processus HPC sur la méthodologie qui sera utilisée.
- En 2017, les responsables de l'IASC ont convenu que les HCT pouvaient choisir une [méthode d'établissement des coûts](#) pour leurs HRP qui sont soit « basés sur des projets », « basés sur des unités » ou un « hybride » des deux. Bien que la politique reste valide, le rapport [sur la méthodologie d'établissement des coûts 2022](#) n'a pas recommandé une méthode plutôt qu'une autre. En l'absence d'orientations opérationnelles actualisées, [trois études de cas méthodologiques](#) sont proposés pour soutenir l'apprentissage entre pairs et saisir les connaissances au niveau national du processus de prise de décision pour choisir une méthodologie d'établissement des coûts du HRP. Les études de cas décrivent le processus et les étapes pour chacun des exemples d'établissement des coûts.
- Sur la base de ce qui précède, convenez du coût méthodologie, ainsi que les paramètres de la méthodologie choisie.

1.3

Présenter le cadre d'analyse et le plan de calcul des coûts à l'équipe humanitaire pays pour approbation

³ Veuillez vous référer à la [politique de l'IASC sur la protection dans l'action humanitaire](#).

Étape 2

Examen des données secondaires : analyser les tendances, identifier les opportunités d'analyse conjointe avec les acteurs du développement/ de la paix et identifier les lacunes dans les données

HNO

Calendrier indicatif
Juillet-Août 2023

Activité clé Examen des données secondaires

Intervenants clés

Groupe de travail sur l'évaluation et l'analyse (AAWG) avec les IMO, les secteurs/clusters, les groupes de travail spécialisés.

Principaux résultats

- Sur la base de la portée de l'analyse convenue, collecter, rassembler et examiner les données existantes, les indicateurs et autres informations nécessaires pour répondre aux questions clés liées aux groupes de population spécifiques, aux zones géographiques ou à d'autres questions thématiques spécifiées dans la portée de l'analyse. Identifiez les données, indicateurs et autres informations qui nécessitent une mise à jour.
- Les secteurs/clusters et les groupes de travail spécialisés devraient également être engagés dans une analyse approfondie de leur domaine d'expertise.

La réalisation d'un examen des données secondaires (DDS) facilite l'analyse en rassemblant des données ou des informations pertinentes pour le cadre et la portée de l'analyse du HNO de manière systématique et structurée. L'analyse désagrégée par sexe doit considérer l'âge, le handicap et d'autres facteurs comme une caractéristique essentielle de l'analyse.

2.1 Compiler la base de preuves (collecter et rassembler)

- Identifiez quelles institutions (y compris les ministères gouvernementaux et les autorités locales),⁴ les agences, les clusters/ secteurs, les groupes de travail spécialisés,⁵ l'/les ONG et les acteurs du développement/de la paix qui disposent de données, d'indicateurs, d'informations et d'analyses pertinents qui contribuent à répondre aux questions clés.
- Identifiez les informations disponibles à partir des processus d'engagement communautaire et de communication bidirectionnelle entre la population affectée et les acteurs humanitaires, ainsi que les organisations spécialisées dans le genre, le handicap et l'inclusion des personnes âgées.

- Organisez les informations dans une structure qui correspond le plus possible au cadre d'analyse, afin de faciliter l'examen.⁶

2.2 Entreprendre un examen des données secondaires

- Examiner les données existantes, les indicateurs, etc., y compris des données de développement/d'évaluation, qui répondent aux questions clés de l'analyse et permettent des projections de vulnérabilité et de risque.
- Évaluer l'opportunité et la fiabilité des données.
- Commencer l'élaboration du récit initial de l'analyse intersectorielle.

2.3 Identifier et déterminer comment pallier les insuffisances d'informations cruciales

- Identifiez si les Insuffisances sont spécifiques à une question thématique, un secteur/ cluster, ou sont multisectorielles ou transversales. Dans quelle mesure les insuffisances empêchent-elles de répondre aux questions clés ?
- Déterminer comment combler les insuffisances cruciales en matière de données et d'informations.

⁴ Veuillez-vous référer à l' [évaluation du relèvement et de la consolidation de la paix \(RPBA\)](#), l' [évaluation des besoins postcatastrophe \(PDNA\)](#) et l'analyse [commune par pays \(CCA\)](#) pour le [Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable \(UNSDCF\)](#).

⁵ Ceux-ci peuvent inclure des groupes sur la coordination des transferts monétaires, l'inclusion du handicap, l'égalité des sexes, etc.

⁶ Une feuille de calcul peut être utilisée à cette fin, ou mieux encore un outil spécialement conçu à cet effet, tel que [la plateforme de saisie et d'exploration de données \(DEEP\)](#).

Étape 3

Planifier et collecter les données primaires (le cas échéant)

HNO

Calendrier indicatif
Juillet-Août 2023**Activité clé****Collecte coordonnée des données primaires****Intervenants clés**

Toutes les entités et spécialistes du genre par le biais du groupe de travail d'évaluation et d'analyse intercluster/ sectoriel (et/ou cluster/sectoriel, le cas échéant) (AAWG)

Principaux produits

Comme convenu dans les [directives opérationnelles de l'IASC sur les évaluations coordonnées en Crises humanitaires](#), chercher à harmoniser les activités de collecte de données et/ou convenir conjointement de la méthodologie, des résultats attendus et des approches. Les secteurs/clusters et les groupes de travail spécialisés devraient également être engagés dans une analyse approfondie dans leur domaine d'expertise.

- Lorsqu'une évaluation multisectorielle des besoins (MSNA) est en cours, celle-ci est menée sous la direction du HCT

- Si le RDS révèle des lacunes dans les informations qui compromettent la qualité de l'analyse intersectorielle conjointe nécessaire pour le HNO, la collecte d'informations supplémentaires par le biais d'évaluations sur le terrain peut être nécessaire.
- Utiliser les discussions/le jugement d'experts comme méthode pour mener une analyse des besoins et de la sévérité.
- Discussions des clusters/secteurs sur les plans pour compléter les données manquantes, en particulier lorsque les méthodologies spécifiques ne sont pas alignées sur les évaluations multisectorielles (eg.nutrition). Cela inclut la coordination avec d'autres clusters pour identifier ce qui peut être efficacement exploré au niveau interclusters.
- Veiller à ce que la collecte des données soit effectuée de manière inclusive qui permette une désagrégation appropriée, notamment par sexe, âge et handicap.

Étape 4

Mener une analyse intersectorielle conjointe des besoins

HNO

Calendrier indicatif
Juillet-Septembre 2023

Activité clé 1

Ateliers conjoints d'analyse intersectorielle

(également au niveau infranational lorsque cela est possible et pertinent)

L'étape 5 peut être initiée lors de ces ateliers : lancer la réflexion sur la portée et les objectifs stratégiques du HRP à partir de l'analyse intersectorielle des besoins. Les propositions peuvent être examinées et avancées dans les étapes 5 par un groupe plus restreint.

Intervenants clés

Équipe d'analyse dans le cadre de l'ICCG et de l'AAWG, avec l'expertise du personnel des données et de la GI, des analystes, des experts dans le domaine et culturels, du personnel de planification et de programmation, des communautés touchées.

Principaux résultats

- Entreprendre une analyse intersectorielle conjointe basée sur les résultats de l'examen des données secondaires et sur toute évaluation supplémentaire utilisée pour combler les insuffisances en matière d'informations (eg. évaluation MSNA, gouvernement, ONG, agence, secteurs/ cluster).
- Dans la mesure du possible, des groupes de travail spécialisés consolident les données et fournissent analyse supplémentaire sur les questions transversales (par exemple, argent, genre, handicaps, personnes âgées).
- S'accorder sur les résultats de l'analyse intersectorielle, y compris les conditions humanitaires et la sévérité des besoins par groupes de population et zones géographiques.
- Après avoir effectué l'analyse, estimer les chiffres intersectoriels et sectoriels des personnes dans le besoin.
- Convenir des exigences et des indicateurs de suivi des besoins.

Activité clé 2

Approbation HCT

Principaux Produits

- Présenter les résultats de l'analyse intersectorielle conjointe et les exigences de suivi au HCT pour approbation.

4.1

Mener l'analyse intersectorielle préliminaire et rédiger l'analyse narrative intersectorielle des besoins et de la sévérité

- Dans le cadre d'un atelier, utilisez les résultats de l'examen des données secondaires, toute évaluation supplémentaire et l'expertise des participants pour explorer, évaluer et valider les preuves recueillies. Cela doit être effectué conformément au plan d'analyse pour répondre aux questions clés liées aux conditions humanitaires et identifier les facteurs associés (eg. les vulnérabilités et les capacités).

- Les conclusions tirées lors de la définition de la portée de l'analyse (étape 1.1) doivent servir de point de départ à l'analyse. Cette analyse doit mettre en évidence les risques, les violations et les préjudices en matière de protections.⁷

4.2

Calculer le PiN initial et les estimations de sévérité

- La sévérité des conditions humanitaires est estimée en tenant compte des besoins (le degré de nocivité des conditions humanitaires) est une fonction centrale du JIAF et est appliquée à l'aide du JIAF Severity

⁷ Tel qu'énoncé dans [la politique de l'IASC sur la protection dans l'action humanitaire](#). Pour plus d'informations, voir la section 3.3 des directives JIAF

Model. Preuve de sévérité sectorielle, et les principaux indicateurs intersectoriels sont indexés, comparés et classés selon une échelle de sévérité commune. Le processus de classification de la sévérité permet de désigner une « phase » de sévérité pour une zone et/ou une population donnée.

- L'estimation initiale du nombre total de personnes dans le besoin est établie à l'aide de la « méthode mosaïque » dans JIAF 2.0. Le principal résultat de l'estimation de la sévérité et du PiN est un calcul préliminaire pour examen, interprétation et validation par les acteurs humanitaires.
- Les estimations résultantes seront ajustées et/ou validées dans l'analyse intersectorielle finale.

4.3

Mener l'analyse finale des besoins intersectoriels et finaliser les estimations du PiN et de la sévérité

- La dernière étape pour l'équipe d'analyse HNO avant de rédiger le HNO (dans le cadre d'un atelier) consiste à analyser et valider les résultats de l'analyse intersectorielle initiale et des estimations préliminaires du PiN et de la sévérité, en utilisant les directives JIAF comme feuille de route.
- L'équipe doit effectuer l'analyse et validation à la plus petite unité d'analyse possible par zone géographique et / ou groupe de population, et s'assurer que les questions HNO, telles qu'énoncées dans l'étape de la portée de l'analyse, reçoivent une réponse satisfaisante et qu'un consensus est atteint sur les conclusions.

4.4

Analyser les risques et arriver à des projections

- Analyser les risques et les chocs potentiels pour déterminer l'évolution la plus probable de la situation humanitaire. L'analyse des risques identifie les principaux moteurs dans un contexte humanitaire donné, à la fois positifs (opportunités) et négatifs (chocs et stress), leur probabilité et leur sévérité potentielle. L'analyse des risques clarifie quels changements devraient se produire et pourquoi, l'évolution la plus probable et les projections sur qui sera affecté et comment.
- Cela informera la planification du scénario le plus probable dans le HRP ainsi que l'analyse des risques

entreprise pour se préparer ou anticiper les dangers en dehors du cadre de la réponse en cours, que ce soit dans le contexte des plans de préparation, des plans d'urgence et des plans d'action d'atténuation ou d'anticipation ou une combinaison des trois.⁸

- Identifier des indicateurs pour suivre l'évolution de la situation et des besoins humanitaires au cours de la période de planification.

4.5

Rédiger le projet de résultats d'analyse

- Valider le projet avec l'ICCG et partager les résultats d'analyse avec le personnel de planification et de programmation du HRP.
- Utilisez le modèle HNO comme guide pour rédiger les résultats de l'analyse. Une version plus courte peut également être utilisée pour les mises à jour de surveillance régulières.

4.6

Présenter et demander l'approbation et la validation de l'HCT (et des homologues gouvernementaux, le cas échéant) sur les résultats de l'analyse et les exigences de surveillance

4.7

Finalisation du HNO

- Partagez une ébauche consolidée du HNO avec l'ICCG et le HCT pour un examen final. Répondez aux commentaires finaux.
- Produisez une version entièrement conçue du brouillon Word dans inDesign, en utilisant le [modèle fourni](#).
- Partagez le HNO entièrement conçu au format PDF avec le HCT pour l'approbation finale. Adressez tout commentaires.
- Relisez en vue de la publication : vérifiez la cohérence des chiffres, l'orthographe et les défauts de conception.
- Obtenir l'autorisation finale du coordinateur humanitaire et du chef de bureau d'OCHA pour procéder à la publication.
- Envoyez le fichier PDF à [ReliefWeb](mailto:submit@Reliefweb.int) (submit@Reliefweb.int) pour publication en ligne, en indiquant une date de diffusion publique.

⁸ L' [IASC Emergency Response and Preparedness \(ERP\)](#) et l'[IASC ERP on COVID19](#) L'approche offre une méthodologie simple pour identifier et classer les dangers (voir ci-dessus 1.4) et pour aider l'équipe humanitaire de pays à se préparer à des événements potentiels à fort impact en dehors du champ d'application du HRP, qui dépasseraient les capacités de réponse actuelles.

Étape 5

Définir la portée du HRP et formuler les objectifs initiaux

HRP

Calendrier indicatif
Août-Septembre 2023

Activité clé

Déterminer la portée de la HRP et projet d'objectifs stratégiques et spécifiques préliminaires

Intervenants clés

Équipe d'analyse dans le cadre de l'ICCG et de l'AWG, avec l'expertise du personnel des données et de l'GI, des analystes, des experts dans le domaine et culturels, du personnel de planification et de programmation, des communautés touchées.

Produits clés

- Déterminer la portée du HRP
- Rédiger des objectifs stratégiques préliminaires. Identifier les objectifs spécifiques initiaux sur la base des projets d'objectifs stratégiques

5.1

Déterminer la portée du HRP sur la base de l'analyse des besoins et des risques⁹

- Toutes les personnes dans le besoin identifiées dans le HNO doivent être prises en compte lors du démarrage du processus de planification étant donné que leurs besoins sont « humanitaires » par définition et que leur sévérité a été déterminée par l'analyse dans le HNO. La portée initiale du HRP est ainsi dérivée des groupes et sousgroupes de population dans le besoin, sur la base du principe d'humanité, d'impartialité, de neutralité et d'indépendance.
- Sur la base du HNO, examinez le type et la sévérité des besoins et décidez de la portée du HRP.
- Les décisions sur le champ d'application doivent être fondées sur la prise en compte :
 - Magnitude basée sur le nombre de personnes face à des conditions et des besoins humanitaires différents, la sévérité des besoins et le lieu ;
 - Mesure dans laquelle les conditions humanitaires et les besoins se chevauchent et peuvent s'aggraver les uns les autres en particulier lorsque certains besoins ne seront résolus que si d'autres sont traités dans le meilleur ordre.¹⁰
- Évolution potentielle de la situation, risques et projections des effets sur les groupes de population.¹¹
- Causes immédiates, sous-jacentes et profondes des besoins et de la sévérité, y compris les risques/impacts généraux en matière de protection. Des causes qui ne sont pas directement liées à la crise peuvent indiquer que les problèmes sont structurels ou ne relèvent pas d'une réponse humanitaire.
- Les besoins prioritaires par les groupes de population affectés par des besoins et de la sévérité, y compris les risques/impacts généraux en matière de protection. Des causes qui ne sont pas directement liées à la crise peuvent indiquer que les problèmes sont structurels ou ne relèvent pas d'une réponse humanitaire.

⁹ Veuillez-vous référer aux [Orientations sur l'analyse de la réponse, la formulation des objectifs stratégiques et spécifiques et le ciblage](#).

¹⁰ Par exemple, la nourriture nécessite de l'eau, les transferts monétaires nécessitent des marchés fonctionnels, la reprise de la culture nécessite la sécurité d'accès aux champs, etc.

¹¹ Ce qui peut sembler être un problème moins grave, comme par exemple la privation des besoins de base, pourrait évoluer vers des besoins humanitaires aigus au cours de la période de planification. Veuillez-vous référer aux [conseils sur les risques et les projections](#).

5.2

Rédiger objectifs stratégiques et spécifiques intersectoriels préliminaires

- Rédiger les 3 à 5 objectifs **stratégiques** initiaux qui articulent les améliorations prévues dans la vie et les moyens de subsistance des personnes qui garantissent le plein respect de leurs droits. Ceux-ci doivent être basés sur les résultats et refléter le résultat final à court ou moyen terme ou les changements dans la vie des personnes ciblées résultant de la réponse humanitaire pendant la période du HRP. Ils doivent également être informés par et s'appuyer sur les stratégies de protection HCT.¹²
- Formuler un ensemble initial d'objectifs **spécifiques** qui articulent les changements intermédiaires dans la vie des personnes. Des objectifs spécifiques sont formulés pour chaque objectif stratégique et offrent une spécificité sur la manière dont l'objectif stratégique sera atteint.¹³
- Lors de la formulation des objectifs, dans la mesure du possible, identifier la complémentarité potentielle entre les objectifs du HRP et le Cadre de coopération pour le développement durable des Nations Unies (UNSDCF), les cadres stratégiques intégrés, le(s) plan(s) national(aux) du gouvernement et/ou les plans stratégiques pertinents des institutions financières et des donateurs bilatéraux concernés.

¹² La protection transversale et l'intégration de la protection sont toutes deux essentielles à la centralité de la protection dans la pratique.

¹³ Les objectifs stratégiques et spécifiques sont généralement de nature intersectorielle.

Étape 6

Effectuer une analyse des réponses

HRP

Calendrier indicatif
Septembre-Octobre 2023

Activité clé
Effectuez une analyse des réponses, articulez les réponses et la hiérarchisation, et estimez la cible.

Intervenants clés

Équipe d'analyse dans le cadre de l'ICCG et de l'AWG, avec l'expertise du personnel des données et de la GI, des analystes, des experts du domaine et culturels, du personnel de planification et de programmation, des communautés touchées.

Produits clés

- Examiner l'opportunité, la pertinence et la faisabilité des interventions
- Estimer le nombre de personnes à cibler

L'analyse de la réponse est nécessaire pour examiner **l'opportunité, la pertinence et la faisabilité** des différentes interventions pour chaque objectif spécifique. Cela se traduira par l'identification des interventions à mettre en œuvre et qui en bénéficieront éventuellement sur la base de critères d'adéquation, de pertinence et de faisabilité, par rapport aux différentes caractéristiques des besoins humanitaires (5.1 ci-dessus). Bien que l'adéquation, la pertinence et la faisabilité soient présentées comme des sous-étapes distinctes, dans la pratique, il est reconnu qu'elles sont généralement menées simultanément.¹⁴

6.1

Examiner l'opportunité, la pertinence et la faisabilité des différentes réponses

- **L'opportunité** est la première étape d'analyse de la réponse pour identifier les interventions qui sont :
 - Les plus susceptibles de répondre aux besoins humanitaires compte tenu de leur sévérité, de leur ampleur, de leurs causes et de leurs tendances.
 - Non redondant ou complémentaire à d'autres plans du gouvernement (humanitaire et développement), du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et des acteurs du développement.

- Contribuer à la redevabilité envers les personnes affectées en tenant compte de leur propre hiérarchisation des besoins et de la réponse.
- **Le résultat** de l'examen de la pertinence de la réponse est un affinement de la population et des cibles pour différents types d'interventions : qui, où, avec et quoi. À ce stade, le nombre de personnes ciblées n'est pas encore quantifié. Il peut être le même que le nombre de personnes dans le besoin, ou il peut être déjà inférieur si l'examen de la pertinence a identifié d'autres plans humanitaires ou de développement qui peuvent répondre à certains des besoins humanitaires.
- **La pertinence** fait référence à la mesure dans laquelle les interventions répondent aux priorités et aux préférences d'une population.
- L'analyse de faisabilité est basée sur la logistique, la fonctionnalité du marché et les systèmes de soutien, la capacité, les contraintes juridiques, politiques, sécuritaires, culturelles, etc. Le résultat de l'examen de faisabilité est une compréhension claire des interventions qui peuvent être réalisées dans le délai du plan de réponse et comment.

¹⁴ Voir [les orientations sur l'analyse de la réponse, la formulation des objectifs stratégiques et spécifiques et le ciblage](#).

- Équilibrer les aspirations avec la réalité est essentiel. Une hiérarchisation peut être nécessaire en fonction de la sévérité, de l'ampleur, des tendances et des projections, des facteurs associés et de la criticité temporelle des interventions requises pour garantir que la population tire le maximum d'avantages de ressources limitées.
- On s'attend à ce que les personnes ayant de graves besoins humanitaires soient toujours prioritaires pour une réponse, bien qu'il ne soit toujours pas possible de les atteindre toutes avec les interventions les plus appropriées en raison de différentes contraintes

6.2

Articuler les approches de réponse intersectorielles et multisectorielles sur la base des résultats de l'analyse de la réponse et établir des priorités (en fonction de la sévérité, de la criticité temporelle et des complémentarités/synergies).

6.3

Estimation du nombre de la population cible

- Une quantification du nombre de personnes éventuellement ciblées est établi à la suite de l'examen de l'adéquation, de la pertinence et de la faisabilité. En tant que tel, les personnes ciblées sont un sous-ensemble de PiN et représentent le nombre de personnes que les acteurs humanitaires visent à aider au cours de la période de planification.
- On s'attend à ce que le nombre de personnes ciblées soit égal au nombre de personnes atteintes une fois la réponse terminée, à moins que la situation et les besoins ne changent et/ou que de nouvelles contraintes opérationnelles ou de financement ne se matérialisent.
- Estimer les cibles initiales de population par objectif spécifique.
- Examiner ou identifier les exigences pour [la planification d'urgence](#) sur la base de projections et d'une analyse des risques.

Étape 7

Finaliser les objectifs et les indicateurs associés

HRP

Calendrier indicatif Octobre 2023

Activité clé 1

Principaux participants

Dirigé par le CICG et/ou un groupe de travail dédié composé d'experts en programmation, en analyse et en suivi. Le groupe de travail sur la gestion de l'information devrait être consulté sur la formulation SMART des objectifs stratégiques et spécifiques tandis que le groupe intersectoriel devrait diriger la formulation de la réponse inter et multisectorielle

Principaux résultats

- Finalisation de la formulation des objectifs stratégiques et spécifiques
- Finalisation des approches de réponse inter et multisectorielles

Activité clé 2

Consultations infranationales et/ou gouvernementales

Principaux résultats

- Les groupes intersectoriels sousnationaux examinent les paramètres de réponse proposés et fournissent des commentaires

Activité clé 3

Approbation HCT

Principaux résultats

- Présenter les objectifs stratégiques et spécifiques, le nombre estimé de la population cible,¹⁵ les indicateurs de suivi et les ajustements aux exigences de planification d'urgence à HCT pour approbation

7.1

Finaliser les objectifs et les indicateurs associés

- Ajustez les objectifs spécifiques SMART précédents en fonction des résultats de l'analyse de la réponse, ou identifiez et définissez un nombre limité de nouveaux objectifs.
- Mettre à jour ou ajuster les objectifs stratégiques initiaux nécessaires pour s'assurer qu'ils sont réalistes et réalisables.
- Discuter de la manière dont les différentes interventions sectorielles seront séquencées, superposées ou combinées pour maximiser l'impact.
- Le cas échéant, identifier les objectifs stratégiques nécessitant une action complémentaire par le développement ou contribuer à des « résultats collectifs » qui ont peut-être déjà été définis par le travail sur le « lien entre l'humanitaire et le développement ».

¹⁵ Veuillez noter que ce chiffre devra être mis à jour après l'enregistrement du projet et/ou la vérification des activités.

7.2

Identifier des indicateurs pour suivre des objectifs spécifiques

- Définir un nombre limité d'indicateurs de résultats et des cibles qui permettent de mesurer les progrès vers chaque objectif spécifique. La réalisation combinée des objectifs spécifiques devrait atteindre l'amélioration prévue formulée dans l'objectif stratégique respectif.
- Convenez des rôles et des responsabilités, de la fréquence du suivi et des ressources nécessaires.

7.3

Les clusters/secteurs élaborent des plans de réponse et identifient les objectifs des clusters

- Guidés par le groupe de coordination intercluster, les clusters/ secteurs identifient les objectifs du cluster requis pour atteindre les objectifs stratégiques et spécifiques du HRP, avec des indicateurs et des cibles.
- Les clusters/secteurs formulent les activités de cluster nécessaires. Cela devrait consister en une stratégie de réponse, y compris les domaines d'intervention prioritaires, la population cible, les indicateurs et les cibles, sur la base des objectifs stratégiques du HRP et des paramètres de réponse convenus par HCT. Précisez, dans la mesure du possible, qui mettra en œuvre quelles activités et où.

7.4

Consultation/examen au niveau infranational et/ou gouvernemental des paramètres préliminaires de réponse du HRP (le cas échéant)

- Des groupes intersectoriels infranationaux examinent les paramètres de réponse proposés et fournissent des commentaires.

7.5

Valider le document avec ICCG et présenter et demander l'approbation par le HCT des objectifs stratégiques et de l'approche, du nombre de personnes ciblées et du cadre de suivi de la réponse

Étape 8

Formuler des projets/activités et estimer le coût du plan de réponse

HRP

Calendrier indicatif
Novembre 2023

Activité clé 1

Développement, vérification et téléchargement de projet

Intervenants clés

Clusters/secteurs et partenaires

Principaux résultats

- Partager les plans de réponse des clusters/secteurs avec les partenaires
- Développer des projets
- Télécharger et valider des projets

Activité clé 2

Approbation par l'HCT du coût estimé du plan d'intervention

Principaux résultats

- Présenter le coût estimé de la réponse et les modalités au HCT pour approbation

Activité clé 3

Projet de plan de réponse

8.1

Lancer la rédaction du HRP

- Commencez à rédiger le HRP selon le modèle, y compris l'analyse de la réponse, la hiérarchisation, les objectifs stratégiques et spécifiques, le nombre de personnes atteintes au cours de la période de planification précédente, le nombre de personnes ciblées au cours de la prochaine période de planification.
- Examiner les plans de réponse du secteur/cluster et narratif intersectoriel pour assurer la cohérence.

8.2

Développement, vérification et téléchargement du projet

- Partager les plans de réponse du secteur/cluster avec les partenaires pour guider le développement du projet.

- Si le coût/téléchargement du projet a été décidé, les organisations doivent télécharger leurs projets sur [HPC Tools](#). Lors du téléchargement de projets, assurez-vous de sélectionner [les domaines de responsabilité \(AoR\)](#)¹⁶ sous la liste déroulante cluster/secteur et marquez les programmes AoR intégrés sous plusieurs secteurs. Si l'option n'est pas disponible, demandez à OCHA de la rendre disponible.
- Convenir du téléchargement et de la vérification des projets d'espèces polyvalents, le cas échéant.
- Vérifier les projets au niveau sectoriel/cluster et intersectoriel (et infranational, le cas échéant) pour s'assurer que les projets contribuent à la réalisation des objectifs stratégiques et spécifiques de manière complémentaire

¹⁶ Par exemple : protection de l'enfance, violence sexiste, logement, action contre les mines, logement, terres et propriété.

8.3

Estimer le coût de la réponse

- Calculer le coût total de la réponse soit en additionnant les coûts unitaires du cluster/ secteur (coûts unitaires), soit en additionnant les besoins financiers des projets soumis (coûts basés sur les projets), soit en combinant les deux méthodologies pour atteindre une estimation financière finale ("hybride").

8.4

Obtenir l'approbation du HCT sur le coût estimé de la réponse

Organiser une défense des plans de réponse du cluster et des besoins financiers avec le coordinateur humanitaire (facultatif). Le Coordonnateur Humanitaire a le pouvoir d'ordonner aux coordinateurs de cluster de modifier les exigences financières.

8.5

Finaliser et rédiger le projet de plan de réponse

- Utilisez le modèle HRP comme guide pour finaliser la rédaction du plan de réponse humanitaire.

Étape 9

Publier le plan de réponse humanitaire

HNO

HRP

Calendrier indicatif

Janvier 2024-Février 2024

Activité clé

Finaliser et Libérer HRP

Intervenants clés

- HC, HCT, ICCG, OCHA Chef de bureau

Principaux résultats

- Le document HRP est publié au format PDF et affiché en ligne sur HumanitarianAction.info

9.1

Finaliser le document HRP

- Partager une version consolidée du HRP avec la CICG pour un examen final. Répondez aux commentaires finaux.
- Produisez une version entièrement conçue du brouillon Word dans inDesign, en utilisant le modèle fourni.
- Partagez le HRP entièrement conçu au format PDF avec le HCT pour l'autorisation finale. Répondez à tout commentaire critique.
- Relisez en vue de la publication : vérifiez la cohérence des chiffres, l'orthographe, les défauts de conception, assurez-vous que les chiffres du fichier PDF correspondent aux chiffres qui seront fournis pour l'affichage en ligne dans HA (étape 9.2).
- Obtenir l'autorisation finale du coordinateur humanitaire et du chef de bureau d'OCHA pour procéder à la publication.
- Envoyez le fichier PDF à ReliefWeb (submit@Reliefweb.int) pour publication en ligne, en indiquant une date de diffusion publique.

9.2

Préparer l'affichage HRP en ligne

- Depuis le jour de la publication du GH0, le plan a déjà une page dans HumanitarianAction.info, affichant ses chiffres estimés. Ceux-ci doivent maintenant être remplacés par le plan confirmé avec des chiffres complets et un récit.
- 10 jours avant la date de publication prévue, téléchargez le contenu détaillé du HRP dans RPM, avec l'aide de l'équipe d'assistance de HPCTools, pour compléter la page du plan dans HumanitarianAction.info. Vous trouverez plus d'informations sur les outils HPC [ici](#)

Le contenu détaillé du HRP comprend :

- Architecture et contacts du cluster
- Exigences financières
- Les données complètes du cadre logique : Objectifs stratégiques, Objectifs Spécifiques, Objectifs du Cluster, Cluster
- Activités, avec charges de travail, indicateurs et cibles
- Le contenu narratif
- Images et graphiques
- Le fichier PDF, et son [lien ReliefWeb](#)
- Dans le cas où l'ensemble du contenu du HRP ne peut pas être prêt en ligne pour la date de sortie, il est possible de publier d'abord uniquement les besoins financiers détaillés, et le reste plus tard.

9.3

Libérer le HRP

- Fixez à l'avance une date pour la diffusion publique du HRP.
- Organisez un événement de lancement le jour de la diffusion publique (facultatif). L'événement de lancement peut prendre la forme d'une séance d'information à l'intention des représentants des donateurs au niveau national présidée par le coordinateur humanitaire, avec de brèves présentations par les coordinateurs de cluster.
- Le jour de la diffusion publique du HRP :
 1. Le fichier PDF est publié sur ReliefWeb.
 2. La page complète du plan s'affiche sur HumanitarianAction.info - son statut passe à « publié »
 3. Le bureau de pays OCHA envoie un email aux membres de la communauté humanitaire (membres de l'HCT et de la CICG, communauté des ONG, donateurs) avec un lien vers les pages ReliefWeb et HumanitarianAction.info il n'est pas recommandé de partager le fichier PDF en pièce jointe, si des corrections critiques sont nécessaires après la publication.
 4. Le lancement et d'autres événements de plaidoyer/communication ont lieu (facultatif).

9.4

Modifications du HRP après la publication

- Le récit et les chiffres fournis dans la page du plan sur HumanitarianAction.info peuvent être mis à jour à tout moment au cours de l'année, si nécessaire.
- Le HCT peut décider de procéder à un examen en milieu d'année des besoins financiers du HRP, si nécessaire.
- Les exigences financières révisées seront reflétées sur HumanitarianAction.info et FTS.
- Le HCT peut décider de procéder à une révision du HRP à tout moment de l'année si des changements majeurs dans la situation humanitaire l'exigent.

Étape 10

Finaliser le plan de surveillance

HNO

HRP

Calendrier indicatif
Janvier 2024-Février 2024

Activité clé

Finaliser le plan de suivi et s'assurer de son approbation par HCT

Intervenants clés

- Clusters/secteurs et partenaires, ICCG, HCT
- Points focaux de suivi désignés par OCHA et clusters.

Principaux produits

- Un document léger présentant les activités de suivi qui se dérouleront tout au long de l'année et comment les résultats du suivi seront partagés.

10.1

Finaliser le plan de surveillance

- Les points focaux de surveillance désignés doivent élaborer un plan de surveillance. Le guide de surveillance comprend un modèle.
- Il doit comporter 3 parties :
 1. une explication narrative
 2. un cadre de suivi (indicateurs et cibles), et
 3. un calendrier
- La partie narrative explique comment le suivi de la réponse collective sera organisé au sein de la communauté humanitaire.
- Le cadre de suivi rassemble tous les indicateurs et cibles présentés dans le HRP, par rapport aux objectifs stratégiques, aux objectifs spécifiques, aux objectifs du cluster et aux activités du cluster. Pour chaque indicateur, il fournit les paramètres nécessaires : besoin / ligne de base / cible / désagrégation / source de données / méthodologie et fréquence de collecte de données / qui est en charge de la collecte et de la validation des données.
- La chronologie indique quand les produits de partage d'informations seront publiés tout au long de l'année. Cela peut inclure la production de rapports PDF tels que des tableaux de bord humanitaires, des rapports de suivi périodiques et autres, ainsi que des rapports en ligne sur HumanitarianAction.info.

10.2

Le plan de surveillance offre les avantages suivants

- La préparation du plan permet à tous les acteurs de discuter et de déterminer l'ambition du travail de suivi doit se faire au niveau collectif, tout au long du HRP, en établissant un équilibre entre ce qui est utile et ce qui est réalistement faisable, avec les ressources existantes.
- Une fois convenu, il informe tout le monde (HCT, acteurs, gouvernement, donateurs) sur ce qui sera surveillé et ce qui ne l'est pas, au niveau collectif, et quel rapport peut être attendu et quand.
- Il répartit les tâches entre tous les acteurs du HPC : OCHA, ICCG, organisations des coordinateurs de cluster. Chaque acteur saura ce qui doit être fait et quand, pour un suivi au niveau collectif.
- Il identifie les outils et les ressources nécessaires pour le suivi de la réponse au niveau collectif.

10.3

Présenter au HCT pour approbation

- Une fois préparé par le CICG, le plan de suivi doit être présentée au HCT, annonçant quelles informations peuvent être attendues, quand et sous quelle forme.
- La présentation doit souligner que le Le plan de surveillance proposé est une proposition réaliste basée sur les ressources disponibles.
- Si le/la HCT considère que les intentions de surveillance sont trop faibles, la discussion devrait identifier des ressources supplémentaires, afin d'augmenter les ambitions du plan de surveillance.

Étape 11

Effectuer un examen après action

HNO

HRP

Calendrier indicatif Janvier-Février 2024

Activité clé examen après action (AAR)

Intervenants clés

- Inter Cluster Coordination Group (ICCG), avec OCHA fournissant ou coordonnant la facilitation. L'AAR peut être lié à d'autres processus annuels tels que l'examen de suivi des performances du CICG. Les clusters individuels peuvent souhaiter lier l'exercice annuel de suivi des performances de la coordination des clusters, et d'autres organes, tels qu'un groupe de travail sur la gestion de l'information (IMWG), peuvent souhaiter organiser des exercices similaires et utiliser ces informations pour informer l'AAR du CICG.

Principaux résultats

- Discussion des forces et des faiblesses du processus à rationaliser pour l'année à venir
- Rapport de synthèse partagé avec OCHA Évaluation, Planification et de la surveillance (APMB)

11.1

L'AAR offre aux équipes nationales la possibilité de discuter des forces et des faiblesses de l'approche HPC améliorée elle-même, et de résoudre collectivement les problèmes sur la manière d'améliorer ou de rationaliser le processus pour l'année à venir. L'outil est centré sur le regroupement du groupe concerné et les thèmes suivants :

- Qu'est-ce qui était attendu ou supposé se produire ?
- Que s'est-il réellement passé ?
- Qu'est-ce qui s'est bien passé et qu'est-ce qui ne s'est pas bien passé et pourquoi ?
- Que peut-on améliorer et comment ?

11.2

Un **examen de la qualité** des documents HNO et HRP est effectué chaque année. Les normes de qualité articulent les exigences, les spécifications, les lignes directrices et les caractéristiques qui peuvent être appliquées de **manière cohérente** pour garantir que les produits et les processus sont **pertinents, crédibles et utiles**. Ces normes ne sont pas destinées à être utilisées pour critiquer ou noter le travail des opérations dans les pays. Les informations sont utilisées pour :

- Identifier les domaines nécessitant un soutien ou des conseils
- supplémentaires ou renforcés par OCHA, les clusters, les agences et/ou les donateurs.
- Servir de référence par rapport à laquelle les progrès futurs seront mesurés. • Rapport vis-à-vis
- Des indicateurs du Grand Bargain sur les Évaluations des besoins.
- Autres exigences de déclaration.
- Pour les HNO et HRP 2024, la méthodologie utilisée pour mener l'examen de la qualité évoluera. De nouvelles directives seront disponibles sur le [HPC 2024 Facilitation Package](#) page d'ici la fin de l'année.

Annexe 1

Glossaire

LIMITES/ DÉFINITION DES LIMITES

Voir aussi priorisation

Les limites d'un HRP sont représentées par les groupes ou sous-groupes de population, les zones géographiques et la période qui ont été identifiés comme nécessitant une aide humanitaire pendant la période de planification (annuelle ou pluriannuelle) du HRP.

CENTRALITÉ DE LA PROTECTION DANS L'ACTION HUMANITAIRE

La protection est "toutes les activités visant à obtenir le plein respect des droits de l'individu conformément à la lettre et à l'esprit des corpus de droit compétents (le droit international des droits de l'homme (DIDH), le droit international humanitaire, le droit international des réfugiés (IRL))."

La [politique de l'IASC sur la protection dans l'action humanitaire](#) établi que tous les acteurs humanitaires ont la responsabilité de placer la protection au centre de l'action humanitaire grâce à un engagement à l'échelle du système en faveur de la préparation et des activités immédiates et vitales pendant toute la durée d'une crise et au-delà, motivés par les besoins et les perspectives des personnes touchées. La politique de protection de l'IASC s'engage à adopter une approche de la protection centrée sur les personnes et met l'accent sur la responsabilité conjointe de tous les secteurs d'intégrer et d'intégrer la protection dans les activités, de défendre, d'analyser les risques et de s'engager avec les acteurs. Cela implique d'influencer les résultats de la protection en dehors du secteur humanitaire, y compris les acteurs du développement, des droits de l'homme, de la paix et de la sécurité.

RÉSULTATS COLLECTIFS

Un résultat collectif est un résultat concret et mesurable que les acteurs humanitaires, de développement et autres acteurs concernés souhaitent atteindre conjointement sur une période de trois à cinq ans pour réduire les besoins, les risques et les vulnérabilités des personnes et accroître leur résilience. Ils reflètent les résultats souhaités ou les changements à obtenir grâce à une réponse conjointe des acteurs humanitaires, de développement et, le cas échéant, de paix. Travailler à des résultats collectifs est au cœur de l'approche New Way of Working entre les acteurs humanitaires et de développement.

Si des résultats collectifs ont été convenus dans un pays, les objectifs stratégiques du HRP doivent se connecter ou s'aligner. S'ils n'ont pas encore été convenus, les objectifs stratégiques du HRP, ainsi que ceux des plans de développement tels que l'UNSDCF, devraient éclairer les résultats collectifs définis.

DÉCIDEURS

Les décideurs dans le contexte du cycle de programme humanitaire comprennent :

- Les chefs de file et les membres du cluster qui décident conjointement (a) de la portée de l'analyse, des conditions humanitaires et des exigences de suivi pour le HNO, et (b) des objectifs stratégiques et spécifiques prioritaires, de l'approche de réponse et des éléments de suivi et de redevabilité du HRP.
- Coordonnateur résident/humanitaire (RC/HC), chefs d'agences de l'équipe humanitaire de pays (HCT) qui approuvent les résultats clés pour le HNO et le HRP.

INVALIDITÉ

Basé sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées, [IASC](#) et [des conseils sur le renforcement de l'inclusion du handicap dans les plans de réponse humanitaire](#), les personnes handicapées « comprennent celles qui ont des déficiences physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles à long terme qui, en interaction avec divers obstacles, peuvent entraver leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres ». Ainsi compris, le handicap n'est pas synonyme de « déficience ». Le handicap est le résultat d'une interaction entre une personne ayant une déficience et des obstacles dans son ENVIRONNEMENT qui entravent son intégration et sa participation pleines et effectives à la société.

**BASÉ SUR LE GENRE
VIOLENCE**

La violence basée sur le genre (VBG) est un terme générique désignant tout acte préjudiciable perpétré contre la volonté d'une personne et basé sur des différences socialement attribuées (de genre) entre les hommes et les femmes. Les actes de VBG violent un certain nombre de droits humains universels protégés par les instruments et conventions internationaux.

De nombreuses formes de VBG, mais pas toutes, sont des actes illégaux et criminels dans les lois et politiques nationales. La nature et l'étendue des types spécifiques de VBG varient selon les cultures, les pays et les régions. Les exemples incluent, mais sans s'y limiter, la violence sexuelle, y compris l'exploitation/les abus sexuels et la prostitution forcée, la violence domestique, la traite, le mariage forcé/ précoce, les pratiques traditionnelles néfastes telles que les mutilations génitales féminines, les crimes d'honneur et l'héritage des veuves.

**ÉGALITÉ HOMMES-
FEMMES**

L'égalité entre les femmes et les hommes (égalité des sexes) fait référence à l'égalité des droits, des responsabilités et des chances des femmes et des hommes et des filles et des garçons. L'égalité ne signifie pas que les femmes et les hommes deviendront les mêmes, mais que les droits, les responsabilités et les opportunités des femmes et des hommes ne dépendront pas du fait qu'ils soient nés homme ou femme. L'égalité des sexes implique que les intérêts, les besoins et les priorités des femmes et des hommes soient pris en considération, en reconnaissant la diversité des différents groupes de femmes et d'hommes. L'égalité des sexes n'est pas une question de femmes, mais devrait concerner et impliquer pleinement les hommes aussi bien que les femmes.

L'égalité entre les femmes et les hommes est considérée à la fois comme une question de droits humains et comme une condition préalable et un indicateur d'un développement durable axé sur les personnes.

**INTÉGRATION
DU GENRE**

[Intégration du genre](#) signifie intégrer une perspective d'égalité entre les sexes à toutes les étapes et à tous les niveaux des politiques, des programmes et des projets. Les femmes et les hommes ont des besoins, des conditions de vie et des circonstances différents, y compris un accès et un contrôle inégaux au pouvoir, aux ressources, aux droits de l'homme et aux institutions, y compris le système judiciaire.

Les situations des femmes et des hommes diffèrent également selon le pays, la région, l'âge, l'origine ethnique ou sociale ou d'autres facteurs. L'objectif de l'intégration de la dimension de genre est de tenir compte de ces différences lors de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques, des programmes et des projets, afin qu'ils profitent à la fois aux femmes et aux hommes et n'augmentent pas les inégalités mais renforcent l'égalité des sexes.

L'intégration de la dimension de genre vise à résoudre les inégalités - parfois cachées - entre les sexes et constitue un outil important pour parvenir à l'égalité des sexes.

LIEN DEVELOPPEMENT- HUMANITAIRE-PAIX ("TRIPLE NEXUS")

Le triple lien renvoie aux efforts visant à renforcer le lien entre l'aide humanitaire, au développement et à la paix, en priorisant les besoins et les vulnérabilités de ceux qui ont été laissés encore davantage de côté par les progrès du développement. Tout en contribuant aux résultats collectifs, l'action humanitaire reste guidée par des principes humanitaires et axée sur ses objectifs de sauver des vies en allégeant les souffrances et de maintenant la dignité humaine durant et après les crises. Il s'agit de:

- Répondre aux urgences d'une manière qui renforce les capacités et les systèmes existants ;
- mettre en œuvre des programmes de développement basés sur une évaluation commune des risques renforçant la résilience et réduisant les risques pour les communautés par le renforcement des systèmes de services sociaux les plus exposés aux chocs et aux tensions
- être bien préparés aux risques résiduels par des plans d'urgence, des approvisionnements
- Pré-positionnés, l'embauche d'interlocuteurs, etc.
- la convergence de différents programmes sectoriels dans des zones géographiques pour les populations de la plus grande vulnérabilité et les plus faibles capacités.

HUMANITAIRE RÉSULTATS

[Résultats humanitaires](#) sont les améliorations souhaitées dans la vie, les moyens de subsistance et la résilience des personnes qui témoignent des conséquences humanitaires identifiées.

IMPACT (DE LA CRISE)

Dans le cadre du cycle de programme humanitaire, « l'impact » fait référence aux principaux effets de l'événement/du choc sur la population, les systèmes et les services dans la zone touchée.

L'impact sur les personnes peut se référer aux pertes et dommages aux actifs et au capital, aux déplacements, à la violence, aux problèmes de mobilité et aux moyens de subsistance, etc. Ces impacts peuvent entraîner des besoins nécessitant une intervention humanitaire.

L'impact sur les systèmes et les services peut englober les dommages aux infrastructures ou aux moyens de communication, la perturbation de la cohésion sociale, des marchés, des prix, des services, etc.

L'impact sur l'accès humanitaire fait référence à la capacité de fournir une aide humanitaire efficace sans restrictions ni limitations. Cela implique une compréhension des obstacles ou des défis pour les personnes dans le besoin d'accéder aux acteurs de secours, pour les acteurs de secours d'accéder aux personnes dans le besoin et d'autres contraintes physiques.

Cette liste n'est pas exhaustive et peut être complétée selon les besoins. La compréhension de l'impact permet d'estimer le nombre de personnes affectées, tel que défini dans le Guide de soutien au profil humanitaire 2016 de l'IASC.

INTERSECTIONNALITÉ

Comment les aspects de l'identité sociale et politique d'une personne (sexe, race, classe, sexualité, capacité, taille, etc.) peuvent se combiner, se chevaucher ou se croiser pour créer des modes de discrimination uniques, en particulier dans les expériences des individus ou des groupes marginalisés.

Les approches intersectionnelles offrent un moyen de comprendre et de répondre aux façons dont différents facteurs, tels que le sexe, l'âge, le handicap et l'ethnicité, se recoupent pour façonner les identités individuelles, améliorant ainsi la prise de conscience des besoins, des intérêts, des capacités et des expériences des personnes. Cela aidera à son tour à cibler les politiques et les programmes.

Les groupes sociaux ne sont ni homogènes ni statiques, et les approches intersectionnelles reconnaissent cette complexité en tenant compte des contextes historiques, sociaux, culturels et politiques. Les approches intersectionnelles nous aident à comprendre la nature différenciée de la vulnérabilité et de la résilience. Ils attirent également l'attention sur les causes profondes sociales de la vulnérabilité, créant une image plus nuancée.

INTERSECTORIELLES

Approches qui soulignent l'importance de la pensée systémique et de la prise en compte des problèmes entre les secteurs, et la gamme de facteurs qui influencent collectivement les conditions humanitaires ou comment les situations dans un secteur influencent ou ont un impact sur un ou plusieurs autres secteurs. Orientée vers les résultats, axé sur la compréhension de problèmes conglomérés et les facteurs sous-jacents ainsi que les interventions collectives et la coordination (ODD 2030, santé 2020). L'objectif est de créer des synergies entre les secteurs pour résoudre des problèmes complexes en utilisant des interventions intersectorielles/trans-sectorielles et atteindre des objectifs et des cibles humanitaires/de développement interdépendants, par exemple les MPC.

ARTICULATION**ANALYSE
INTERSECTORIELLE
CONJOINTE DES BESOINS**

L'analyse intersectorielle conjointe des besoins est la combinaison de multiples données et informations sectorielles et transversales sur les personnes, les zones géographiques et les périodes de temps pour parvenir à une compréhension commune des superpositions de besoins auxquels les personnes sont confrontées et des causes de ces besoins.

Tous les clusters et autres acteurs concernés (par exemple, le HCR dans les contextes de réfugiés, les acteurs nationaux et locaux, y compris les ONG, et les experts des questions transversales telles que le genre et le handicap, etc.) doivent participer à l'analyse intersectorielle conjointe des besoins.

**CADRE INTERSECTORIEL
D'ANALYSE CONJOINTE**

Le [Cadre d'Analyse Intersectorielle Conjointe \(JIAF\)](#) comprend des processus, des méthodes et des outils structurés pour combiner de multiples données et informations sectorielles et transversales sur les personnes, les zones géographiques et les périodes, afin d'entreprendre l'analyse intersectorielle conjointe de manière prévisible et systématique.

**ANALYSE
INTERSECTORIELLE
CONJOINTE DES
RÉPONSES**

L'analyse intersectorielle conjointe de la réponse est un processus coordonné identifiant les réponses qui répondront aux besoins humanitaires en tenant compte de la pertinence et de la faisabilité. Elle détermine également comment la réponse doit être menée en utilisant différentes modalités de réponse telles qu'en espèces/nature, conditionnelles/inconditionnelles, sectorielles/multisectorielles, pour répondre aux besoins humanitaires prioritaires.

Tous les clusters et autres acteurs concernés (par exemple, le HCR dans les contextes de réfugiés, les acteurs nationaux et locaux, y compris les ONG, etc.) doivent participer à l'analyse conjointe de la réponse intersectorielle.

SUIVI

Dans le cadre du cycle de programmation humanitaire, [le suivi](#) est le suivi combiné des changements du contexte, de la situation et des besoins humanitaires, des réalisations de la réponse humanitaire et des lacunes restantes.

Le suivi est basé sur quelques indicateurs quantitatifs et qualitatifs sélectionnés qui sont identifiés lors de la préparation du HNO et du HRP, y compris la fréquence, et les rôles et responsabilités des clusters et autres parties prenantes pour collecter et analyser les différentes données en combinaison. Il devrait s'appuyer autant que possible sur les mécanismes de suivi existants et tenir pleinement compte du point de vue et des commentaires de la population touchée.

Tous les clusters et autres acteurs concernés (par exemple, le HCR dans les contextes de réfugiés, les ONG locales, etc.) doivent participer à la conception du cadre de suivi et à sa mise en œuvre

**RÉPONSE
MULTISECTORIELLE**

Une réponse multisectorielle peut être :

- Une réponse intersectorielle intégrée telle qu'un programme de transfert monétaire polyvalent qui permet de répondre à différents besoins sectoriels.
- Une réponse sectorielle à plusieurs niveaux telle qu'une réponse sanitaire mise en œuvre en même temps et dans le même lieu géographique qu'une réponse WASH qui a intégré des considérations d'atténuation des risques de VBG et d'accès aux personnes handicapées. Ces réponses sectorielles peuvent avoir lieu en même temps (ou non) et cibler exactement les mêmes groupes de population (ou non).
- Une réponse sectorielle séquencée telle qu'une réponse d'assistance alimentaire suivie d'une réponse d'hébergement et par une réponse d'éducation.
- La décision sur l'approche de réponse multisectorielle la plus appropriée est basé sur:
- La nature des besoins humanitaires et les secteurs concernés.
- L'articulation entre les besoins : certains besoins sectoriels sont-ils plus urgents à adresser que d'autres ? (eg. les besoins de santé potentiellement mortels avant l'éducation), faut-il répondre à certains besoins avant de pouvoir répondre à d'autres ? (eg. la protection avant les moyens de subsistance de base).
- La possibilité d'intégrer, de superposer ou de séquencer les secteurs pertinents.

L'analyse conjointe des réponses est un outil efficace pour générer des réponses multisectorielles. Par exemple, en utilisant une approche d'analyse de réponse structurée (voir les orientations à venir), on peut identifier comment différents secteurs peuvent se compléter. En particulier, les espèces polyvalentes ont le potentiel de répondre à plusieurs besoins à la fois. Si les conditions du marché et les capacités des prestataires de services financiers le permettent, la discussion sur l'analyse de la réponse doit déterminer si une variété de besoins peut être satisfaite en utilisant cette modalité de réponse impliquant plusieurs secteurs.

Dans d'autres circonstances, l'argent seul ne suffira pas car, par exemple, l'assistance nutritionnelle spécialisée, les services de santé et de lutte contre la violence sexiste ne peuvent pas être facilement obtenus et nécessitent des ressources humaines spécialisées fournies par les agences humanitaires.

Dans de telles circonstances, la réponse peut être superposée en fournissant d'abord des services de santé, une assistance nutritionnelle, puis services de lutte contre la violence sexiste au même endroit, eg. un centre de santé ou un centre spécialisé.

PERSONNES AFFECTÉES

Sur la base des [directives 2016 de l'IASC](#), les personnes affectées incluent tous ceux dont la vie et les moyens de subsistance ont été touchés en conséquence directe du choc ou du stress. Les caractéristiques de la catégorie Personnes affectées doivent inclure :

- être à proximité géographique d'une crise
- physiquement ou émotionnellement touché, y compris exposé à une violation des droits de l'homme/ incident de protection
- subir une perte personnelle ou une perte de capital et d'actifs en conséquence directe de la crise (membre de la famille, maison/toit, bétail ou tout autre actif)
- face à une menace immédiate de crise.

PERSONNES DANS LE BESOIN

L'IASC définit les personnes dans le besoin comme un sous-ensemble de la population affectée et sont définies comme les membres :

- dont la sécurité physique, les droits fondamentaux, la dignité, les conditions de vie ou les moyens de subsistance menacées ou ont été perturbées, ET
- dont le niveau actuel d'accès aux services de base, aux biens et à la protection sociale est insuffisantes pour rétablir des conditions de vie normales avec leurs moyens habituels en temps opportun sans aide supplémentaire.

Cette catégorie est subdivisée en sous-catégories ou par secteur/cluster pour fournir des détails supplémentaires sur l'intensité, la sévérité ou le type de besoin (par exemple, besoin d'une aide vitale urgente, population en situation d'insécurité alimentaire, personnes ayant besoin d'un abri). La définition des personnes dans le besoin devra être surveillée et ajustée au fil du temps. Au début ou à la poursuite d'un choc, les besoins sont plus susceptibles d'être centrés sur le maintien des vies ; plus la crise se prolongera, plus les besoins seront centrés sur le rétablissement et le maintien de conditions de vie et de moyens de subsistance normaux.

Exemple : Dans les provinces les plus peuplées, où résident 5 millions de personnes sur les 6 millions de personnes touchées, 90 % des bâtiments et des infrastructures ont été détruits par le tremblement de terre et les routes rendues inaccessibles. Ces personnes ont besoin d'aide. Sur les 5 millions, le nombre de ceux qui ont subi des blessures graves, sont inaccessibles ou vivent dans des logements à risque d'effondrement est estimé à 2 millions. Ils ont besoin d'une aide immédiate.

PERSONNES CIBLÉES

Sur la base des [directives de l'IASC 2016](#), les personnes ciblées incluent le nombre de personnes dans le besoin que les acteurs humanitaires visent ou envisagent d'aider par le biais du HRP.

PERSONNES ATTEINTES

Le nombre de personnes ciblées qui ont bénéficié d'une ou plusieurs activités humanitaires au moins une fois au cours de la période de rapport.

GROUPES DE POPULATION ET SOUS-GROUPES

Les groupes de population représentent des catégories habituelles de personnes définies par une ou plusieurs caractéristiques standard, telles que leur statut de déplacement (par exemple, les personnes déplacées internes, les personnes déplacées dans les camps, les réfugiés, les migrants économiques, les communautés d'accueil, les communautés résidentes non-hôtes, etc.), leur type des moyens de subsistance (par exemple, agriculteurs, éleveurs, commerçants, fonctionnaires, etc.), leurs caractéristiques ou vulnérabilités sociodémographiques (par exemple, les ménages dirigés par une femme, les familles nombreuses, les enfants non accompagnés et séparés, les personnes âgées, etc.), leur état physique ou physiologique (par exemple, personnes handicapées, enceintes et allaitantes, etc.), leur origine ethnique, leur capacité physique, etc.

Alors que les groupes de population partagent des vulnérabilités, des capacités, des risques globalement similaires et font face à des conséquences humanitaires globalement similaires des stress et des chocs, il existe généralement des différences au sein de chaque groupe qui se traduisent par des types et une sévérité différents des besoins humanitaires.

Ces variations reflètent la diversité des vulnérabilités, des capacités et des risques au sein de chaque groupe de population. L'analyse intersectorielle conjointe des besoins devrait examiner ces différences afin d'identifier les besoins humanitaires spécifiques par sous-groupe pertinent de la population en fonction du contexte du pays.

PRIORISATION

La priorisation est l'identification finale des groupes de population (et sous-population) et des lieux qui seront ciblés par la réponse sur la base de l'analyse de la réponse.

RESILIENCE

La résilience fait référence à la capacité des personnes à résister aux stress et aux chocs futurs sur le à court et à plus long terme. Les capacités de résilience et les causes associées sont analysées notamment dans le cadre du lien humanitaire-développement-paix et pour éclairer la planification conjointe entre les acteurs humanitaires, de développement et de paix, le cas échéant.

ANALYSE DE RISQUE

L'analyse de risque identifie les principaux moteurs dans un contexte humanitaire donné, à la fois (opportunités) et négatives (chocs et stress), leur probabilité et leur sévérité potentielle. L'analyse des risques clarifie quels changements devraient se produire et pourquoi, où, quand et qui en bénéficiera ou sera affecté.

AUTONOMIE OU AUTO-SUFFISANCE

L'autonomie ou l'auto-suffisance est la capacité des personnes à satisfaire leurs besoins de survie, productifs et sociaux de base par leurs propres moyens, sans avoir à recourir à des mécanismes d'adaptation négatifs ou irréversibles.

SÉVÉRITÉ DES BESOINS

La sévérité des besoins est définie comme le degré des besoins humanitaires et des risques de protection auxquels les populations sont confrontées par rapport aux normes humanitaires convenues.

ABUS SEXUELS

L'intrusion physique réelle ou menacée de nature sexuelle, que ce soit par la force ou dans des conditions inégales ou coercitives.

EXPLOITATION SEXUELLE

Tout abus réel ou tentative d'abus d'une position de vulnérabilité, de déséquilibre de pouvoir ou de confiance, à des fins sexuelles, y compris, mais sans s'y limiter, le profit monétaire, social ou politique de l'exploitation sexuelle d'autrui.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Un objectif spécifique représente les changements intermédiaires dans la vie des populations cibles qui résultent de la réponse humanitaire pendant la période du HRP.

Il est l'expression tangible, réaliste et mesurable d'un résultat souhaité (quoi ?) au sein d'une population donnée (qui ?), délimitée dans le temps (quand ?) et dans l'espace (où ?), mesurée à l'aide d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs, pour satisfaire un besoin déterminé (pourquoi ?).

Des objectifs spécifiques sont formulés pour chaque objectif stratégique (voir ci-dessous) et offrent une spécificité sur la manière dont l'objectif stratégique sera atteint. Comme les objectifs stratégiques, la plupart des objectifs spécifiques sont intersectoriels, le cas échéant.

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Un objectif stratégique est basé sur les résultats et est le résultat final à court ou moyen terme ou les changements dans la vie des personnes ciblées qui sont le résultat de la réponse humanitaire pendant la période du HRP.

La plupart des objectifs stratégiques sont de nature intersectorielle et nécessitent des résultats de réponse combinés de plusieurs clusters. Un objectif stratégique est atteint par la réalisation de plusieurs objectifs spécifiques (voir ci-dessus).

LE CIBLAGE

Le ciblage est la sélection et l'identification des personnes qui seront assistées dans le cadre de la réponse humanitaire. Le processus de ciblage est basé sur une évaluation et une analyse des besoins et des capacités de la population dans le besoin, ainsi que sur la définition des critères d'éligibilité et l'identification des bénéficiaires éligibles.

Le ciblage est basé sur les résultats de l'évaluation et de l'analyse des besoins et est affiné à l'étape de l'analyse de la réponse en spécifiant les caractéristiques de personnes prioritaires pour la réponse, en sélectionnant une approche de ciblage appropriée et en quantifiant le nombre de personnes qui bénéficieront des interventions prévues.

Les personnes ciblées sont un sous-ensemble de personnes dans le besoin et représentent le nombre de personnes que les acteurs humanitaires visent ou prévoient d'aider. Ce nombre projeté est souvent inférieur au nombre de personnes dans le besoin, compte tenu des considérations d'analyse de la réponse telles que les besoins humanitaires traités par des acteurs ne participant pas au HRP, y compris le gouvernement et les autorités locales, le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ou les acteurs du développement, la sécurité, l'accès humanitaire et d'autres contraintes jugées insurmontables. Le nombre de personnes ciblées doit être calculé à l'aide de l'ensemble de données sur les personnes dans le besoin et des conclusions de l'analyse de la réponse.

**VULNÉRABILITÉ/
GROUPES VULNÉRABLES**

Les groupes vulnérables sont des personnes qui présentent des caractéristiques qui les rendent plus susceptibles de subir des conséquences négatives de chocs ou de stress, par exemple en raison de leur âge, de leur sexe, de leurs capacités physiques et mentales, de leur statut de déplacement, de leur type de moyens de subsistance, de leur appartenance à une certaine religion, ethnie, caste ou groupe politique, vivant dans certaines régions, etc.

Les groupes vulnérables seront lésés par le choc ou le stress et subiront des conséquences humanitaires s'ils ne sont pas en mesure de faire face (par eux-mêmes ou grâce à l'aide qu'ils reçoivent).

Annexe 2

Matrice des rôles et responsabilités

L'annexe est un document de travail sans préjudice des mandats, des politiques ou du cadre de responsabilisation existants, y compris la Note conjointe OCHA/ HCR sur les situations mixtes.¹⁷

Responsables

Ceux qui œuvrent à l'achèvement de l'étape/l'action.

Redevables

Ceux qui sont ultimement responsables de l'exécution correcte et complète du livrable ou de la tâche, ceux qui s'assurent que les conditions préalables de la tâche sont remplies et qui délèguent le travail aux responsables. La personne/le groupe responsable doit signer (approuver) le travail de la personne/du groupe responsable.

Consultés

Ceux dont la contribution et les conseils sont sollicités pour éclairer la réalisation des étapes/actions.

Informés

Ceux qui sont tenus au courant des progrès, souvent uniquement à l'achèvement de la tâche ou du livrable et avec qui il n'y a qu'une communication à sens unique.

Remarque : Souvent, la personne/le groupe responsable d'une tâche ou d'un produit livrable peut également être responsable de son exécution. Hormis cette exception, il est recommandé que chaque rôle ne reçoive qu'un seul type de participation à l'étape ou à l'activité.

Principaux acteurs du processus HNO et HRP

Coordinateur Humanitaire

Le Coordonnateur Humanitaire est le plus haut placé Fonctionnaire des Nations Unies dans un pays en situation d'urgence humanitaire. Le Coordonnateur humanitaire est nommé par le Coordonnateur des secours d'urgence des Nations Unies et responsable de la direction et de la coordination des efforts des organisations humanitaires (ONU et non onusiennes) en vue de garantir qu'elles sont fondées sur des principes, opportunes, efficaces et efficaces et qu'elles contribuent au relèvement à plus long terme.

Equipe Humanitaire Pays

L' [Equipe Humanitaire Pays \(HCT\)](#) est dirigée et présidée par le Coordonnateur Humanitaire (HC). L'objectif global du HCT est de veiller à ce que l'action humanitaire interagences soulage les souffrances humaines et protège la vie, les moyens de subsistance et la dignité des personnes dans le besoin. En tant que principal organe de direction humanitaire interagences dans un pays, l'objectif principal de l'HCT est de fournir une orientation stratégique pour la réponse humanitaire interagences collective. Le HCT prend des décisions pour s'assurer que l'action humanitaire au niveau des pays est bien coordonnée, fondée sur des principes, opportune, efficace et efficiente. Il veille également à ce que des mesures adéquates de prévention, de préparation, de gestion des risques et de sécurité soient en place et fonctionnent.

Organisation ou agence de mise en œuvre (membre du cluster/secteur)

Organisations nationales et internationales qui mettent en œuvre des activités de programmes humanitaires et qui ont choisi de participer à l'Approche Cluster/Sectorielle de l'IASC dans un contexte donné.

[Le Groupe de Coordination InterCluster/Sectoriel \(ICCG/ISCG\)](#)

Le groupe de coordonnateurs des clusters/secteurs de l'IASC désignés par les agences chefs de file/co-responsables chargés de faciliter la coopération entre les secteurs/groupes afin d'assurer la cohérence dans la réalisation des objectifs communs, d'éviter les doubles emplois et de s'assurer que les domaines de besoin sont hiérarchisés. La coordination inter cluster a lieu au niveau national et infranational, pour coordonner la mise en œuvre de la réponse à chaque étape du cycle du programme humanitaire. Un représentant d'OCHA assure la présidence.

Responsable de cluster/secteur et/ou agence coresponsable (coordinateur de cluster/secteur)

Un cluster est un groupe d'organisations qui se rassemblent pour travailler ensemble vers des objectifs communs dans un secteur particulier de l'intervention d'urgence. Un "chef de file de cluster" est une agence/organisation qui s'engage formellement à assumer un rôle de leadership dans un secteur/domaine d'activité particulier pour assurer une réponse adéquate et des normes élevées de prévisibilité,

¹⁷ Lorsqu'une population de réfugiés est concernée, le HCR assume la responsabilité et l'obligation de rendre compte des étapes et des actions décrites ici, procéder en consultation et avec le HC/HCT et les groupes de travail techniques concernés tout au long du processus.

et travaille au nom du cluster dans son ensemble, facilitant toutes activités du cluster et développer et maintenir une vision stratégique et un plan de réponse opérationnel. Il/elle coordonne également avec les autres clusters les activités interclusters et les questions transversales, et conformément aux Principes de partenariat. La coordination des clusters doit soutenir les responsabilités nationales et le leadership dans les secteurs respectifs.

Groupes de travail techniques thématiques (GTT)

Le groupe d'experts techniques en évaluation et analyse, couvrant des domaines d'activité critiques, constitué par (et avec l'aval de) le Groupe de Coordination InterCluster/ Sectoriel.

Ces groupes peuvent inclure : un groupe de travail sur l'évaluation et l'analyse, un groupe de travail sur la gestion de l'information, un groupe d'analyse des réponses, un groupe de travail sur les espèces, un groupe de travail sur le genre, un groupe de travail sur l'inclusion des personnes handicapées, un réseau inter agences [PEAS](#).¹⁸

¹⁸ Les analystes du développement et le personnel du programme devraient également être inclus dans les GTT, le cas échéant, pour encourager la cohérence et les synergies à travers le lien.

Matrice des responsabilités

Étape 1

Convenir de la portée de l'analyse et de l'approche d'établissement des coûts

ÉTAPES	ACTIONS	MEMBRES DU CLUSTER/ SECTEUR	GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES	ICCG/ISCG	SC/ HCT
1	Convenir de la portée de l'analyse et de l'approche d'établissement des coûts	Consulté pour fournir des informations sur la portée et l'orientation de l'analyse conjointe pour le HNO, et sur l'approche de l'établissement des coûts	Responsable de l'élaboration du plan d'analyse conjoint pour le HNO	Responsable de l'accord sur la portée et l'orientation du plan d'analyse conjoint pour le HNO, et de l'approche proposée pour l'établissement des coûts	Responsable de l'approbation de la portée et de l'orientation du plan d'analyse conjointe pour le HNO, questions clés et approche des coûts
1.1	Définir la portée de l'analyse du HNO, en fonction du contexte de crise et élaborer un plan d'analyse pour répondre aux questions clés nécessaires pour éclairer la planification et la prise de décision	Consulté pour suggérer les questions clés auxquelles répondre au groupe de travail A&A (ou équivalent)	Consulté pour suggérer les questions clés auxquelles répondre au groupe de travail A&A (ou équivalent)	Approuver le plan d'analyse conjoint	Responsable d'approuver et d'assurer la planification opérationnelle sur les résultats de l'analyse conjointe
1.2	Décider de la méthodologie d'établissement des coûts pour 2024	Consulté pour identifier les avantages et les défis des différentes approches d'établissement des coûts	Consulté pour identifier les avantages et les défis des différentes approches d'établissement des coûts	Responsable de l'élaboration d'une proposition d'approche d'établissement des coûts	Responsable de l'approbation et de la mise en œuvre de l'approche proposée pour l'établissement des coûts
1.3	Présenter le cadre d'analyse et les plans de coûts Equipe Humanitaire Pays pour approbation				Responsable de l'approbation et de la garantie de l'utilisation du cadre d'analyse et de la mise en œuvre de l'approche d'établissement des coûts proposée

Étape 2

Entreprendre un examen des données secondaires

ÉTAPES	ACTIONS	MEMBRES DU CLUSTER/ SECTEUR	GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES	ICCG/ISCG	SC/ HCT
2	Effectuer un examen des données secondaires	Responsable de contribuer à combler les insuffisances en matière de données et d'informations	Responsable de la révision des données existantes et de l'identification des insuffisances	Responsable et redevable de l'examen et de l'accord sur les résultats de l'analyse intersectorielle	Informé des résultats pour le plaidoyer et la prise de décision
2.1	Compiler la base de preuves (collecter et rassembler)	Responsable et redevable de la contribution des données et des informations	Responsable et redevable de la contribution des données et des informations	Responsable de recommander des sources de données, d'informations et d'indicateurs	Responsable de l'approbation des sources de données, des informations et des indicateurs recommandés
2.2	Effectuer un examen des données secondaires	Responsable des contributions à l'examen conjoint des données secondaires et à l'analyse sectorielle/ cluster spécifique	Responsable des contributions à l'examen conjoint des données secondaires et à l'analyse transversale / spécifique à un sujet et à l'évaluation de la qualité des données	Responsable et redevable de l'examen et de l'approbation des résultats de l'analyse intersectorielle.	
2.3	Identifier et déterminer comment combler les insuffisances cruciales en matière d'informatio	Responsable de combler les insuffisances cruciales du cluster / secteur et d'entreprendre une analyse du cluster / secteur	Responsable de combler les insuffisances cruciales en dehors des clusters / secteurs ou lorsque des connaissances spécialisées sont un avantage	Responsable du plaidoyer auprès de HC / HCT pour combler les insuffisances en matière d'information	Responsable du rapprochement des données et informations insuffisances cruciales

Étape 3

Planifier et collecter les données primaires (le cas échéant)

ÉTAPES	ACTIONS	MEMBRES DU CLUSTER/ SECTEUR	GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES	ICCG/ISCG	SC/ HCT
3	Recueillir des données primaires (le cas échéant)	Responsable et redevable de contribuer à combler les insuffisances en matière de données et d'informations	Responsable et redevable de contribuer à combler les insuffisances en matière de données et d'informations	Responsable de l'approche coordonnée pour combler les insuffisances en matière de données et d'information	Responsable et redevable de s'assurer que les ressources sont disponibles et que les données requises sont obtenues.

Étape 4

Mener une analyse intersectorielle conjointe

37

ÉTAPES	ACTIONS	MEMBRES DU CLUSTER/ SECTEUR	GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES	ICCG/ISCG	SC/ HCT
4	Mener une analyse intersectorielle conjointe des besoins	Responsable des contributions à l'analyse intersectorielle conjointe	Responsable des contributions à l'analyse intersectorielle conjointe	Responsable et redevable de l'analyse intersectorielle conjointe	Responsable de l'approbation des résultats d'analyse et des exigences de surveillance.
4.1	Mener l'analyse intersectorielle préliminaire et rédiger l'analyse narrative intersectorielle des besoins et de la sévérité	Responsable des contributions à l'analyse intersectorielle conjointe	Responsable des contributions à l'analyse intersectorielle conjointe	Responsable et redevable de l'analyse intersectorielle conjointe	
4.2	Calculer le nombre initial de personnes dans le besoin (PiN) et les estimations de sévérité	Responsable des contributions à l'analyse intersectorielle conjointe	Responsable et redevable de l'analyse intersectorielle conjointe	Responsable et redevable de l'examen et de l'approbation des PiN intersectoriels actuels et projetés	
4.3	Analyser les risques et arriver à des projections	Responsable des apports	Responsable et redevable de l'analyse intersectorielle conjointe et de la contribution à l'élaboration d'indicateurs	Responsable et redevable de la collecte des indicateurs et de la contribution à l'analyse des risques et des projections	
4.4	Mener l'analyse finale des besoins intersectoriels et finaliser les estimations du PiN et de la sévérité				
4.5	Rédiger les résultats d'analyse préliminaires	Consulté sur le projet de rédaction de l'analyse intersectorielle	Responsable de la rédaction des résultats de l'analyse intersectorielle et du projet HNO	Responsable et redevable de l'examen et de l'approbation des résultats de l'analyse intersectorielle	

ÉTAPES	ACTIONS	MEMBRES DU CLUSTER/ SECTEUR	GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES	ICCG/ISCG	SC/ HCT
4.6	Présenter et demander la validation et l'approbation du HCT (et des homologues gouvernementaux, le cas échéant) sur les résultats de l'analyse et les exigences de surveillance				Responsable de l'approbation des résultats d'analyse et des exigences de surveillance
4.7	Finalisation du HNO	Responsable de fournir les modifications finales dans le chapitre et les figures du cluster		Accord sur la version finale du HRP	Responsable de l'approbation de la version finale du HRP

Étape 5

Définir le périmètre du HRP et formuler les objectifs initiaux

ÉTAPES	ACTIONS	MEMBRES DU CLUSTER/ SECTEUR	GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES	ICCG/ISCG	SC/ HCT
5	Définir la portée de la HRP et formuler les objectifs initiaux	Consulté sur les groupes/ sous-groupes de population et les zones géographiques à prioriser	Responsable de l'examen des résultats du HNO et de la proposition des groupes/sous-groupes de population et des zones géographiques à prioriser	Responsable de convenir des groupes / sous-groupes de population et des zones géographiques à prioriser et de les soumettre au HCT pour approbation	Responsable de l'approbation des groupes/sous-groupes de population et des zones géographiques prioritaires
5.1	Déterminer le périmètre du HRP en fonction de l'analyse des besoins et des risques	Consulté sur les groupes/ sous-groupes de population et les zones géographiques à prioriser	Responsable de l'examen des résultats du HNO et de la proposition des groupes/sous-groupes de population et des zones géographiques à prioriser	Responsable de convenir des groupes / sous-groupes de population et des zones géographiques à prioriser et de les soumettre au HCT pour approbation	
5.2	Projet d'objectifs stratégiques et spécifiques intersectoriels préliminaires	Consulté sur les objectifs stratégiques et spécifiques préliminaires proposés	Responsable de proposer des objectifs stratégiques et spécifiques	Responsable et redevable de l'examen et de l'accord sur les objectifs stratégiques et spécifiques préliminaires	Responsable de l'approbation des groupes/ sous-groupes de population et des zones géographiques prioritaires

Étape 6

Effectuer une analyse des réponses

39

ÉTAPES	ACTIONS	MEMBRES DU CLUSTER/ SECTEUR	GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES	ICCG/ISCG	SC/ HCT
6	Effectuer une analyse des réponses	Consulté sur les options de réponse, les objectifs stratégiques et spécifiques, les indicateurs de suivi, l'approche et les modalités de réponse, et les chiffres de ciblage	Responsable de l'analyse des options de réponse et des objectifs stratégiques et spécifiques, des indicateurs de suivi, de l'approche et des modalités de réponse, et des chiffres de ciblage	Responsable de l'examen et de l'accord sur les options de réponse, les objectifs stratégiques et spécifiques, les indicateurs de suivi, l'approche et les modalités de réponse, et les chiffres des personnes ciblées, et présenté à HC / HCT pour approbation.	Responsable de l'examen et de l'approbation des objectifs stratégiques et des approches de réponse proposées, en particulier dans la mesure où ils impliquent un changement dans les pratiques de coordination et de réponse, et les chiffres de ciblage
6.1	Examiner la pertinence, la pertinence et la faisabilité des différentes réponses	Consulté sur les options de réponse et la faisabilité	Responsable de l'analyse de l'opportunité, de la pertinence et de la faisabilité des options de réponse	Responsable et redevable de l'examen de l'analyse	
6.2	Articuler les approches de réponse intersectorielles et multisectorielles sur la base des résultats de l'analyse de la réponse et établir des priorités (en fonction de la sévérité, de la criticité temporelle et des complémentarités/synergies)	Consulté sur les approches de réponse et les priorités qui ont émané de l'analyse de la réponse	Responsable de convenir des options de réponse proposées	Responsable et redevable d'examiner et de convenir des options de réponse	
6.3	Estimer le nombre de la population cible	Consulté sur les chiffres de ciblage estimés	Responsable de l'estimation des cibles de population	Responsable et redevable de l'examen et de l'accord sur les objectifs de population	

Étape 7

Finaliser les objectifs et les indicateurs associés

40

ÉTAPES	ACTIONS	MEMBRES DU CLUSTER/ SECTEUR	GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES	ICCG/ISCG	SC/ HCT
7	Finaliser les objectifs et les indicateurs associés	Consulté sur les objectifs stratégiques finaux et les indicateurs au niveau des résultats	Responsable de l'identification des exigences de surveillance, des rôles et des responsabilités	Responsable de la présentation et de la recherche de l'approbation HC / HCT des objectifs stratégiques.	Responsable de l'approbation des objectifs stratégiques finaux, de l'approche de réponse et des exigences de surveillance, des rôles et des responsabilités
7.1	Finaliser les objectifs et les indicateurs associés	Consulté sur les objectifs stratégiques finaux	Responsable de la proposition des objectifs stratégiques finaux		Responsable de l'approbation des objectifs stratégiques et de l'approche
7.2	Identifier des indicateurs pour suivre des objectifs spécifiques	Consulté sur les indicateurs de suivi	Responsable de proposer des indicateurs au niveau des résultats pour suivre les objectifs	Responsable de l'examen des exigences de surveillance, des rôles et des responsabilités	Responsable de l'approbation des objectifs stratégiques finaux, de l'approche de réponse et de la surveillance des exigences, des rôles et des responsabilités
7.3	Les clusters/secteurs élaborent des plans de réponse et définissent les objectifs du cluster	Responsable et redevable de l'élaboration des plans et des objectifs de réponse du cluster / secteur	Groupes de travail techniques appropriés consultés sur les plans et objectifs de réponse des clusters/ secteurs pour garantir que les questions transversales sont suffisamment intégrées	Responsable de l'examen et de l'accord sur les objectifs stratégiques finaux	Responsable de l'approbation des objectifs stratégiques
7.4	Consultations infranationales et/ou gouvernementales/examen des projets de paramètres de réponse du HRP (le cas échéant)				
7.5	Valider le document avec ICCG, présenter et demander l'approbation par le HCT des objectifs stratégiques et de l'approche, du nombre de personnes ciblées et du cadre de suivi de la réponse				Responsable de l'approbation des objectifs stratégiques finaux, de l'approche de réponse, des exigences de surveillance, des rôles et responsabilités et des estimations de ciblage

Étape 8

Formuler des projets/activités et estimer le coût du plan de réponse

41

ÉTAPES	ACTIONS	MEMBRES DU CLUSTER/ SECTEUR	GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES	ICCG/ISCG	SC/ HCT	
8	Formuler des projets/activités et estimer le coût des activités du plan de réponse et estimer le coût du plan de réponse	Responsable et redevable de l'élaboration des objectifs sectoriels et des activités qui soutiennent les objectifs stratégiques, et de l'estimation des besoins financiers totaux	Responsable et responsable de l'élaboration et du téléchargement responsable de l'élaboration et du téléchargement des projets	Consulté sur les activités des clusters / secteurs qui sont alignées sur les activités des secteurs stratégiques qui sont alignées sur les objectifs stratégiques et spécifiques. Informé du coût estimé des activités. Responsable de la rédaction du PRH	Informé des activités/projets des clusters/secteurs. Responsable de l'examen des activités/projets des secteurs. Responsable de l'examen et de la finalisation du projet de HRP et des coûts estimés	Responsable de l'examen et de l'approbation du projet de HRP et des coûts totaux réalistes. et approuver le projet de HRP et les coûts totaux réalistes. Post-HRP et en particulier en tant que représentants de l'agence chef de file du cluster au sein de l'HCT, responsables d'assurer un soutien adéquat à la mise en œuvre de la réponse conformément au HRP (en particulier lorsque des changements dans les schémas de réponse sont nécessaires)
8.1	Initier la rédaction du HRP	Responsable de la rédaction/finalisation des plans de réponse sectoriels. Consulté sur le projet de HRP	-	Responsable de veiller à ce que les projets de plans sectoriels soient correctement liés aux objectifs stratégiques du HRP et aux approches de réponse connexes, et répondent de manière adéquate aux préoccupations intersectorielles	Responsable de l'examen du projet de HRP	Responsable de l'approbation des objectifs stratégiques
8.2	Développement, vérification et téléchargement de projet	Responsable et redevable de l'élaboration et du téléchargement de projets réalisables de manière réaliste qui sont conformes aux objectifs stratégiques / spécifiques et aux dispositions du cluster associées pour les atteindre	Responsable et redevable de l'élaboration et du téléchargement de projets réalisables de manière réaliste qui sont conformes aux objectifs stratégiques / spécifiques et aux dispositions du cluster associées pour les atteindre	Informé des projets approuvés et téléchargés	Informé des projets approuvés et téléchargés Responsable d'assurer la cohérence intersectorielle des projets approuvés par le cluster (par exemple, duplication entre les clusters)	

ÉTAPES	ACTIONS	MEMBRES DU CLUSTER/ SECTEUR	GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES	ICCG/ISCG	SC/ HCT	
8.3	ESTIMER LE COÛT DE LA RÉPONSE	Responsable et redevable de fournir des estimations de coûts totaux par cluster, soit en estimant les coûts des activités prioritaires du cluster, soit en consolidant les projets	Responsable et comptable de l'estimation du coût de leurs projets, de la ventilation du budget et de la prise en compte de leur capacité de mise en œuvre	Informé des clusters/ secteurs coût des activités/ projets	Responsable de l'examen du fait que les coûts totaux des clusters/secteurs des activités/projets sont réalisables de manière réaliste	Responsable de l'examen et de l'approbation des exigences financières consolidées
8.4	Approbation sécurisée du HCT sur le coût estimé de la réponse					Responsable de l'examen et de l'approbation des exigences financières consolidées
8.5	Finaliser et rédiger le projet de plan de réponse	Responsable de la rédaction/finalisation des plans de réponse sectoriels. Consulté sur le projet de HRP	-		Responsable de l'examen du projet de HRO	Responsable de l'approbation des objectifs stratégiques finaux, de l'approche de réponse, des exigences de surveillance, des rôles et responsabilités et des estimations de ciblage

Étape 9

Publier le plan de réponse humanitaire

ÉTAPES	ACTIONS	MEMBRES DU CLUSTER/ SECTEUR	GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES	ICCG/ISCG	SC/ HCT	
9	Publier le plan de réponse humanitaire					
9.1	Finaliser le document HRP	Responsable de fournir les modifications finales dans le chapitre et les figures du cluster			Accord sur la version finale du HRP	Responsable de l'approbation de la version finale du HRP
9.2	Prepare the HRP display online	Responsable de la saisie des objectifs et des activités du cluster avec des indicateurs dans HPC-Tools.				
9.3	Libérer le HRP	Participer au lancement du HRP	Participer au lancement du HRP		Participer au lancement du HRP	Participer au lancement du HRP

ÉTAPES	ACTIONS	MEMBRES DU CLUSTER/ SECTEUR	GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES	ICCG/ISCG	SC/ HCT	
9.4	Modifications du HRP après la publication	Responsable d'entrer si nécessaire les changements dans les objectifs, les activités et les indicateurs du cluster dans HPC-Tools.			Responsable de proposer des changements lorsque nécessaire dans les objectifs stratégiques et spécifiques et les indicateurs.	Responsable d'approuver les changements si nécessaire dans les objectifs stratégiques et spécifiques et les indicateurs

Étape 10

Finaliser le plan de suivi

ÉTAPES	ACTIONS	MEMBRES DU CLUSTER/ SECTEUR	GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES	ICCG/ISCG	SC/ HCT	
10	Finaliser le plan de suivi	Responsable de la contribution au plan de suivi intersectoriel et au suivi du cluster.	Consulté et encouragé à fournir des commentaires et des informations	Consulté et encouragé à fournir des commentaires et des informations	Responsable de la finalisation et de la mise en œuvre du plan de surveillance	Responsable de la finalisation et de la mise en œuvre du plan de surveillance
10.1	Finaliser le plan de suivi	Responsable de la contribution au plan de suivi intersectoriel et au suivi du cluster.	Consulté et encouragé à fournir des commentaires et des informations	Consulté et encouragé à fournir des commentaires et des informations	Responsable de la finalisation et de la mise en œuvre du plan de surveillance	
10.2	Le plan de surveillance offre les avantages suivants					

Étape 11

Effectuer un examen après action

ÉTAPES	ACTIONS	MEMBRES DU CLUSTER/ SECTEUR	GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES	ICCG/ISCG	SC/ HCT	
10.3	Présenter à HCT pour approbation	Préparer la présentation du plan de suivi au HCT			Présenter et défendre le Plan de Suivi auprès de l'EHP	Approuve le plan de surveillance proposé par le CICG
11	Effectuer un examen après action	Consulté et encouragé à fournir des commentaires et des informations	Consulté et encouragé à fournir des commentaires et des informations	Consulté et encouragé à fournir des commentaires et des informations	Responsable d'entreprendre l'AAR pour réfléchir sur le processus HPC 2023	Responsable de l'examen des conclusions de l'AAR et de la garantie qu'elles éclairent les améliorations du cycle HPC 2024

Annexe 3

Aperçu humanitaire mondial 2024 : Calendrier

ACTION	RESPONSABLE	DATE LIMITE
USG partage les modèles et les orientations du GHO 2024 avec les bureaux nationaux et régionaux	OUSG/APMB	Fin-Mai 2023
Date limite pour la liste des pays à inclure dans le GHO	OUSG/APMB/OAD	Fin-Août 2023
Date limite pour les contributions des bureaux de pays (récit et chiffres)	OCHA COs	Novembre 2023
Date limite pour les contributions des bureaux régionaux	OCHA ROs	Novembre 2023
Lancement du GHO	ERPS/SCB	Décembre 2023